



Service PE/Fyad /N° : 130/AP/2013/CCY

le 12-04-2013

L'AMBASSADEUR DE SA MAJESTÉ LE ROI
A
MONSIEUR LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES
ET DE LA COOPÉRATION

Destinataire Principal : CAB/1 - DG/7.5--DG/8.1
Destinataire CC : CAB/2 - SG/4
Transmission : Cryptée

Objet : PE/ Question Nationale/ Affaire de la visite au Maroc des eurodéputés
de l'intergroupe « sahara occidental » au PE.

Réf : M/L : 127 du 11-04-2013

Faisant suite à ma correspondance citée en référence, relative aux démarches entreprises par cette Mission au sujet de la proposition du Groupe ALDE visant l'ouverture d'une enquête sur le refoulement des eurodéputés pro-polisario à Casablanca en mars dernier, j'ai l'honneur de vous faire part de ce qui suit :

- La Conférence des Présidents des Groupes Politiques au PE a entériné, hier 11 Avril 2013, les conclusions faites par le Groupe Elargi de la Commission des Affaires Etrangères (Groupe AFET) sur ce sujet ;
- Elle n'a pas accordé une suite favorable à la proposition du Groupe ALDE : la question ne fera pas l'objet d'une décision ou autre lors des travaux du PE à l'occasion de sa plénière, du 15 au 18 Avril 2013 à Strasbourg.
- M. Schulz, Président du PE, a été décisif sur ce sujet lors des débats de la conférence. Il a informé les présidents des groupes qu'il avait déjà évoqué, et à deux reprises (UPM à Barcelone et à Marseille) la question du refoulement desdits députés parlementaires avec le Président du Parlement Marocain.
- M. Elmar Brock, Président de la Commission Affaires Etrangères au PE, a été chargé de rédiger une lettre, à caractère diplomatique, à adresser aux autorités marocaines demandant des explications sur cette question.



Monir BELAYACHI

Chargé d'Affaires a.l.

